



Résultats du Crédit Agricole Alpes Provence au 30 septembre 2022 Communiqué diffusé le 25 octobre 2022

- En 2022, le Crédit Agricole Alpes Provence poursuit son engagement de banque universelle
- Des revenus d'activités en hausse (+ 1,7 %) dans un contexte de forte hausse de taux.
- Un résultat net IFRS consolidé de 125,6 M€
- Un niveau de risques avéré qui poursuit sa baisse et la poursuite d'une politique de couverture prudente
- Un renforcement de la structure financière

Le Conseil d'Administration du Crédit Agricole Alpes Provence, réuni le 25 octobre 2022, a arrêté les comptes au 30 septembre 2022.

L'engagement de toute une banque au soutien de ses clients

En M€	30 septembre 2021	30 septembre 2022	% évolution
Encours de collecte	24 244	24 536	+1,2%
Encours de crédits	17 701	18 806	+6,2%

A septembre 2022, l'activité commerciale soutenue a permis au CA Alpes Provence de maintenir son rôle de banquier assureur et d'accompagner l'ensemble des acteurs économiques du territoire. La production de crédits est restée très dynamique dans une optique de soutien à la croissance économique du territoire.

Ainsi, alors que le stock de PGE entre en amortissement, l'encours consolidé de crédits est en hausse sur 12 mois glissants de 6,2%, tiré par les crédits habitat (+4,9%), les crédits d'équipement (+8,8%) et crédits de trésorerie (+4,7%).

La Caisse Régionale enregistre par ailleurs une hausse de la collecte (+1,2%) particulièrement marquée sur les livrets (+9,8%).

Le CA Alpes Provence a poursuivi le développement de l'équipement de ses clients en moyens de paiement (+1,9%) comme en produits d'assurance avec un portefeuille de contrats qui progresse de 3,3 % à fin septembre 2022.

Un résultat net consolidé de 125,6M€

En M€	Comptes consolidés IFRS			Comptes individuels FR		
	Sept 2021	Sept 2022	Evolution sur 1 an	Sept 2021	Sept 2022	Evolution sur 1 an
Produit Net Bancaire	348,6	390,8	12,1%	341,4	358,4	5%
Charges de fonctionnement	-203,1	-207,9	2,4%	-199,3	-206,2	3,4%
Résultat Brut d'Exploitation	145,5	182,9	25,7%	142,2	152,3	7,1%
Coût du risque	-11,1	-33,1	196,6%	-9,9	-28	181,8%
Résultat Net	104,0	125,6	20,8%	73,9	89,2	20,8%
Total Bilan	24 716	25 287		24 077	24 817	

Dans les **comptes individuels** de la Caisse Régionale, le Produit Net Bancaire s'élève à 358,4 M€. Il est en hausse de 5%.

Le PNB d'intermédiation (-1,2%) est impacté par la hausse du coût du refinancement de marché et de la collecte règlementée mais bénéficie de la dynamique commerciale soutenue.

La poursuite de l'équipement de nos clients sur l'ensemble de nos univers de métiers permet de développer les commissions nettes de rétrocession de 4,4%.

Le PNB issu des placements de fonds propres progresse de 30,6 %, en lien avec la hausse des dividendes versés par la SAS Rue La Boétie (détenant la majorité du capital de Crédit Agricole SA) et de Sacam Mutualisation.

La hausse du niveau des charges de fonctionnement est limitée à 3,4% au 30 septembre 2022, et tirée par la politique de partage de valeur dans le cadre des accords d'intéressement et participation.

En conséquence, le résultat brut d'exploitation affiche une hausse de 7,1% par rapport à septembre 2021

Sur le plan des risques crédit, le taux de créances douteuses et litigieuses poursuit son net recul à 1,27% vs. 1,42% au 30 septembre 2021.

La Caisse Régionale couvre ses créances en défaut (NPL) à un niveau conservateur de 63,2 % au 30 septembre 2022.

D'autre part, la Caisse Régionale a également augmenté ses couvertures des créances saines et sensibles par le biais de provisions IFRS 9 pour les porter à 203,1 M€ afin d'intégrer l'évolution défavorable du contexte économique pouvant impacter ses encours.

Par ailleurs, la Caisse Régionale a consolidé au premier semestre sa solidité face aux incertitudes économiques latentes, en dotant le Fonds pour Risques Bancaires Généraux de 10 M€. L'encours reste stable au 3^{ème} trimestre 2022 à 97,2 M€.

Après prise en compte de la charge fiscale, le Résultat Net individuel s'élève à 89,2 M€ en hausse de 20,8%.

Les **comptes consolidés** en normes IFRS intègrent les résultats des entités consolidées ainsi que les retraitements propres aux normes IFRS.

Le PNB est en hausse de 12,1% dans les comptes NI et le Résultat Net part du groupe aux normes IFRS s'élève à 125,6 M€ au 30 septembre 2022 (réintégration du FRBG pour 10 M€ et du résultat consolidé des autres entités du périmètre de consolidation pour 23 M€).

Une structure saine et solide renforcée dans un contexte économique dégradé

La Caisse Régionale a constitué un bilan de liquidité solide permettant de répondre aux besoins de financement de ses clients. Le ratio de liquidité Bâle 3 (LCR) s'élève à 164,1 % au 30 septembre 2022.

Conjugué à un ratio CET1 de 20,4% au 30/06/22, niveau largement supérieur aux exigences réglementaires (SREP), la Caisse Régionale de Crédit Agricole Alpes Provence traverse ce contexte inédit avec une assise de solvabilité extrêmement solide.

Le certificat coopératif d'investissement (CCI)

Après un détachement de dividende de 3,31 €, le Certificat Coopératif d'Investissement Alpes Provence se valorisait à 64,3 € au 30 septembre 2022.

Perspectives

Dans un environnement géopolitique incertain marqué par des tensions sur les matières premières et l'énergie, le Crédit Agricole Alpes Provence, Banque Coopérative, accompagne chacun de ses clients dans une perspective de temps long. Toutes les équipes de la Caisse Régionale sont mobilisées pour soutenir l'économie du territoire, développer sa croissance et se positionner comme un moteur de ses transitions. La Caisse Régionale, au côté de ses clients, diversifie ses activités et conforte ses outils pour conseiller, financer et protéger tous les acteurs du territoire : particuliers, professionnels, agriculteurs, entreprises et collectivités.

Fidèle à ses valeurs, l'Assemblée Générale de la Caisse Régionale a encore attribué en 2022, près de 3 millions d'euros répartis par tiers à :

- la Fondation du Crédit Agricole Alpes Provence qui accompagne des projets dans les domaines de l'éducation, de la culture, de la santé, du patrimoine et de la recherche,
- CAAP INNOV ECO, fonds de dotation pour le soutien au développement et à l'innovation économique sur ses territoires,
- Ainsi qu'à des actions conduites sur le territoire dans le cadre de notre « Pacte Coopératif Territorial », à dimension sociétale et environnementale.

La Caisse Régionale de Crédit Agricole Alpes Provence, qui a participé aux mesures de soutien annoncées par le Groupe Crédit Agricole pour ses clients entreprises et particuliers pendant la crise, continuera d'agir chaque jour dans l'intérêt de ses clients et de la société, avec la force de son modèle de banque régionale coopérative et mutualiste.

NYSE Euronext Paris - Eurolist compartiment C - ISIN : FR0000044323
Responsable de l'Information Financière : Romain BASSEZ (Directeur Financier)
E-mail : romain.bassez@ca-alpesprovence.fr

L'ensemble des informations réglementées sont disponibles sur le site internet www.ca-alpesprovence.fr